

Rapports économiques et sociaux

Transformer l'emploi occupé pendant les études postsecondaires en carrière : l'importance de rester au sein de l'entreprise après avoir obtenu son diplôme



par Marc Frenette, Tomasz Handler et Ping Ching Winnie Chan

Date de diffusion : le 23 juin 2021



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Transformer l'emploi occupé pendant les études postsecondaires en carrière : l'importance de rester au sein de l'entreprise après avoir obtenu son diplôme

par Marc Frenette, Tomasz Handler et Ping Ching Winnie Chan

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202100600005-fra>

Résumé

Les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont donné lieu à une concurrence accrue entre les jeunes pour l'accès à un bassin d'emploi plus restreint en général (et peut-être plus dans des secteurs spécifiques). Cette situation met en relief l'importance de faire preuve d'innovation dans sa recherche d'emploi. La présente étude porte sur un aspect de l'élaboration d'un curriculum vitæ qui n'a pas encore été exploré : la façon de transformer l'emploi occupé pendant ses études postsecondaires en carrière. Plus précisément, il est question du lien entre les résultats sur le marché du travail après l'obtention d'un diplôme, et le type de concordance entre l'emploi d'étudiant et l'emploi occupé après les études. À cette fin, des données administratives provenant de diverses sources sont combinées et examinées, y compris des données sur les effectifs et la diplomation provenant du Système d'information sur les étudiants postsecondaires, des données sur l'employeur provenant du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre ainsi que des données sur le revenu familial provenant du Fichier des familles T1. Grâce à ces données, il est possible de suivre les personnes travaillant au sein d'une entreprise particulière alors qu'elles font la transition des études postsecondaires au marché du travail. L'étude conclut qu'après avoir pris en compte les différences dans les caractéristiques socioéconomiques détaillées (le quintile de revenu parental, le domaine d'études et les effets fixes de l'établissement d'enseignement postsecondaire) et les différences dans les caractéristiques de l'emploi après l'obtention du diplôme (l'industrie et la taille de l'entreprise), les conclusions suivantes ont été tirées : deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés ayant conservé leur emploi d'étudiant gagnaient 4 918 \$ (hommes) et 2 471 \$ (femmes) de plus que les diplômés n'ayant pas conservé leur emploi d'étudiant, et 10 317 \$ (hommes) et 7 873 \$ (femmes) de plus que les diplômés n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant. Les diplômés qui ont conservé leur emploi d'étudiant étaient également plus susceptibles de participer à un régime de retraite de l'employeur et de payer des cotisations syndicales que les diplômés qui n'ont pas conservé leur emploi d'étudiant ou qui n'ont pas occupé un emploi d'étudiant.

Remerciements

La présente étude a été financée par Emploi et Développement social Canada (EDSC). René Morissette et Laura Gibson de Statistique Canada ainsi que Michelle G. Laing et Jason Gupta d'EDSC ont pour leur part formulé de précieux commentaires.

Introduction

En étoffant leur curriculum vitæ pendant leurs études postsecondaires, les étudiants peuvent se donner un avantage sur le marché du travail après l'obtention de leur diplôme. Bien que cette question puisse être examinée sous de nombreux angles, la présente étude porte sur un aspect jusqu'ici inexploré, que les étudiants peuvent mettre à profit : la constitution de capital humain auprès d'un employeur particulier. Il est possible que les anciens employeurs estiment qu'un candidat à un emploi présente une valeur particulièrement élevée sur le marché du travail après l'obtention du diplôme lorsque ce candidat possède déjà une expérience appréciable de travail au sein de leur propre entreprise. De plus, les employeurs ont eu l'occasion d'observer directement les employés étudiants, ce qui pourrait réduire l'incertitude entourant l'évaluation de leur candidature. Certains employeurs sont prêts à payer une prime pour atténuer le risque associé à l'embauche d'employés étudiants. En raison de ces deux facteurs, soit l'expérience appréciable et l'atténuation du risque, les étudiants qui sont embauchés par un ancien employeur après avoir obtenu leur diplôme pourraient obtenir de meilleurs résultats initiaux sur le marché du travail. Par contre, du point de vue du diplômé d'un établissement postsecondaire, le fait de conserver un emploi auprès d'un ancien employeur pourrait indiquer de mauvais résultats sur le marché du travail, tout particulièrement dans certaines industries qui offrent le salaire minimum.

En cette période où les jeunes personnes se font concurrence pour accéder à des emplois moins nombreux sur le marché du travail, dans le sillage de la pandémie de COVID-19, il apparaît plus important que jamais de mieux comprendre la manière dont l'emploi occupé pendant les études postsecondaires peut améliorer les résultats sur le marché du travail après l'obtention du diplôme. En effet, le taux de chômage chez les jeunes (de 15 à 24 ans) a atteint un niveau record en mai 2020 (29,4 %) et en décembre 2020, il était encore bien au-dessus (17,7 %) de la moyenne historique d'environ 14 % mentionnée par Frenette, Messacar et Handler (2020). Cette étude a également montré que des taux de chômage des jeunes supérieurs à la moyenne au cours de l'année d'obtention du diplôme ont toujours été associés à des revenus nettement inférieurs pour les diplômés du secondaire, du collège et du baccalauréat plusieurs années plus tard. Bien qu'il soit trop tôt pour le savoir avec certitude, l'impact de la COVID-19 peut affecter les diplômés dans certains domaines plus que dans d'autres.

En raison de limites des données, aucune étude canadienne n'a examiné à ce jour la relation entre l'emploi occupé pendant les études postsecondaires et l'emploi occupé après l'obtention du diplôme. La littérature qui s'en rapproche le plus concerne l'apprentissage en milieu de travail (AMT), qui se définit comme un « modèle » ou un processus d'apprentissage par l'expérience qui intègre de manière officielle et intentionnelle les études universitaires d'un étudiant dans un milieu de travail ou de pratique (Enseignement coopératif et apprentissage en milieu de travail Canada, 2019). Parmi les exemples d'AMT figurent les projets de recherche appliquée, les formations d'apprenti, l'enseignement coopératif, l'entrepreneuriat, le placement en milieu de travail, les stages, les formations professionnelles obligatoires, l'apprentissage par le service, et l'expérience de travail. Ces programmes permettent aux étudiants d'explorer le perfectionnement professionnel, de mettre en pratique leurs connaissances théoriques dans un milieu de travail réel, et de développer des compétences en milieu de travail très recherchées.

Plusieurs études empiriques menées au Canada se sont appuyées sur les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés, lesquelles comprennent des renseignements sur l'AMT ou les programmes coop, ces deux termes ayant été utilisés de façon interchangeable au fil des ans. Les études initiales ont conclu que les diplômés de programmes coop obtenaient de meilleurs résultats sur le marché du travail que les autres diplômés, y compris un revenu plus élevé (Darch, 1995) et des taux de surqualification plus faibles (Frenette, 2000). Depuis, Rodriguez, Zhao et Ferguson (2016) ont analysé les taux d'activité des étudiants de programmes coop entre 1986 et 2010 et ont observé des augmentations substantielles des taux d'activité chez les diplômés d'un collège, dont le taux est passé de 7 % à 22 %, ainsi que chez les titulaires

d'un baccalauréat, dont le taux est passé de 5 % à 12 %. Les taux d'activité des étudiants de programmes coop ayant plus que doublé en environ 25 ans, il est apparu important de réexaminer les résultats sur le marché du travail pour les diplômés de programmes coop. Walters et Zarifa (2008), tout comme Wang (2017), ont déterminé que les diplômés de programmes coop affichaient toujours des gains plus élevés sur le marché du travail que d'autres diplômés. De plus, Wang (2017) a constaté que les diplômés de programmes coop enregistraient une meilleure concordance entre l'emploi et le domaine d'études¹. Galarneau, Kinack et Marshall (2020), qui ont mené la plus récente étude sur le sujet, ont constaté que trois ans après l'obtention de leur diplôme, les titulaires d'un baccalauréat ayant fait l'expérience de l'AMT gagnaient des revenus supérieurs de 7 % à ceux qui n'en en pas fait.

S'appuyant sur l'Étude longitudinale et internationale des adultes, Martin et Rouleau (2020) ont examiné, de façon plus générale, les programmes officiels et non officiels d'AMT ayant débouché sur un emploi d'étudiant en lien avec le domaine d'études de l'étudiant. Selon leurs résultats, de 2012 à 2016, 80,2 % des diplômés de niveau postsecondaire ont occupé un emploi à un moment donné pendant leurs études, et parmi ceux-ci, plus de la moitié (56,7 %) ont occupé un emploi d'étudiant qui était en lien avec leur domaine d'études. Dans environ le tiers de ces cas (34,3 %), les étudiants étaient inscrits à un programme officiel d'AMT, alors que les autres (65,7 %) avaient trouvé par eux-mêmes un emploi lié à leur domaine d'études. Selon les conclusions de cette étude, le fait d'avoir un emploi d'étudiant dans son domaine d'études est associé positivement à une situation d'activité à temps plein après l'obtention du diplôme. Plus précisément, 74,6 % des diplômés qui ont occupé un emploi en lien avec leur domaine d'études ont pu trouver un emploi à temps plein dans les trois mois suivant l'obtention de leur diplôme, comparativement à 60,5 % des diplômés qui ont occupé un emploi d'étudiant sans rapport avec leur domaine d'études.

Les constats de Martin et Rouleau (2020) sont importants, car ils semblent indiquer que le fait d'occuper certains types d'emploi d'étudiant peut avoir une incidence sur les résultats sur le marché du travail; plus précisément, un emploi lié au domaine d'études pourrait déboucher sur de meilleurs gains après l'obtention du diplôme. Cela tient peut-être au fait qu'en occupant un emploi en lien avec leurs études, les étudiants peuvent mettre à profit le capital humain qu'ils ont bâti en classe.

Le travail est une autre façon pour les étudiants de bâtir un capital humain. En effet, les travailleurs, en conservant un emploi qu'ils occupaient en tant qu'étudiants, peuvent acquérir des compétences propres à une entreprise, ce qui peut s'avérer bénéfique pour leur avancement professionnel, à condition de rester au sein de l'entreprise en question. Voilà sur quoi porte essentiellement la présente étude.

L'analyse repose sur des données administratives tirées du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP), du Fichier des familles T1 (FFT1) et du Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre (FDLMO). Une fois combinées, ces données permettent de suivre le parcours des étudiants de niveau postsecondaire alors qu'ils font la transition de l'école au marché du travail. Ces données présentent aussi l'avantage de permettre le suivi des employeurs, à mesure que les travailleurs passent du statut d'étudiant au statut de diplômé.

Les données et les méthodes utilisées dans l'étude sont examinées dans la prochaine section. Les résultats de l'étude sont ensuite présentés. Enfin, un résumé des résultats est offert en conclusion.

1. Fait à noter, l'étude de Wang (2017) n'a pu être trouvée en ligne, mais elle est décrite par Martin et Rouleau (2020).

Données et méthodes

Le but premier de la présente étude est d'évaluer le rôle que joue un emploi d'étudiant au moment de déterminer les gains des diplômés récents du baccalauréat. Le fait d'occuper un emploi pendant ses études et le fait de conserver cet emploi après l'obtention du diplôme importent-ils?

Pour répondre à cette question, des données administratives couplées qui combinent les données du SIEP, du FFT1 et du FDLMO sont utilisées dans l'étude. Le SIEP renferme des données sur les effectifs et les taux de diplomation des établissements d'enseignement postsecondaire canadiens subventionnés par l'État. La couverture des effectifs est presque complète depuis 2009, et celle de la diplomation, depuis 2010. Les variables du SIEP utilisées dans l'étude sont les suivantes : un identificateur d'établissement d'enseignement postsecondaire, les regroupements principaux de la Classification des programmes d'enseignement, le niveau de scolarité du programme, l'année de naissance de l'étudiant, les dates d'inscription et d'obtention du diplôme de l'étudiant, et le statut de citoyenneté de l'étudiant. Le FFT1 contient des renseignements personnels sur les déclarants, organisés par famille. Les variables du revenu parental et du sexe de l'étudiant se sont avérées particulièrement utiles pour l'étude. Enfin, le FDLMO est une combinaison de renseignements recueillis à partir des feuillets T4 et des déclarations T1, des fichiers des relevés d'emploi ainsi que du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi. Le FDLMO comprend, pour chaque emploi occupé par l'étudiant avant et après l'obtention du diplôme, un identificateur d'entreprise (pour permettre le suivi longitudinal de l'entreprise), le code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), la taille de l'entreprise (nombre d'employés) ainsi que les données sur les salaires et traitements provenant des feuillets T4 (désignés ci-après par « gains »).

Afin de limiter l'influence exercée par l'expérience de travail antérieure acquise pendant les études postsecondaires, la méthodologie est conçue pour faire le suivi des cohortes de diplômés canadiens du baccalauréat qui sont les plus susceptibles d'avoir commencé leurs études postsecondaires immédiatement après leurs études secondaires. Plus précisément, les chercheurs n'ont inclus que les personnes qui se sont inscrites pour la première fois à un programme menant à un baccalauréat dans une université ou un collège² au cours de l'année où elles étaient âgées de 18 ou de 19 ans en date du 31 décembre. L'accent est mis sur les diplômés de 2015 qui ont commencé leurs études entre 2010 et 2012³, qui faisaient un travail rémunéré en 2017, et qui n'avaient aucun revenu provenant d'un travail autonome cette année-là. De plus, pour s'assurer que tous les étudiants étaient en mesure de travailler, l'échantillon n'inclut que les personnes qui étaient des citoyens canadiens ou des résidents permanents

2. Comme l'indique Frenette (2019), 4,3 % de tous les baccalauréats décernés en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, entre 2010 et 2013, l'ont été par des collèges. La grande majorité des programmes menant à un baccalauréat collégial ont été offerts dans l'une de ces trois provinces.
3. Il n'est pas possible d'examiner les étudiants qui se sont inscrits plus tôt, étant donné que les effectifs ne sont comptabilisés dans le SIEP qu'à compter de 2009, et l'accent ici est mis sur les étudiants qui se sont inscrits pour la première fois à des études postsecondaires (par conséquent, les données d'une année du SIEP sont nécessaires avant l'année de la première inscription afin de confirmer qu'il n'y avait pas d'inscription auparavant). De plus, les données fiscales pour ce couplage sont seulement disponibles jusqu'en 2017 pour l'instant, ce qui explique le fait que seuls les diplômés de 2015, au plus tard, peuvent être pris en compte (pour permettre jusqu'à deux années d'expérience de travail acquise pendant les études postsecondaires).

à compter de leur première année d'inscription. L'échantillon définitif comprend 26 010 titulaires d'un baccalauréat, dont un peu plus de 60 % sont des femmes⁴.

La variable des principaux résultats désigne les gains annuels des diplômés de 2015, deux ans après l'obtention de leur diplôme (en 2017). Les gains totaux sont basés sur les gains T4 tirés de tous les emplois, qui sont recueillis dans les feuilles T4 et qui comprennent les traitements, les salaires, les commissions ou d'autres avantages imposables. Il convient de mentionner que l'étude comporte également deux autres variables des résultats : des variables binaires indiquant si la personne possède un régime de pension agréé ou un régime de participation différée (p. ex. un régime de retraite d'employeur) ou si elle a payé des cotisations syndicales (comme approximation d'une adhésion à un syndicat). Le fait de souscrire à un régime de retraite d'employeur réduit le besoin de faire des économies en vue de la retraite, alors que l'adhésion à un syndicat pourrait mener à une sécurité d'emploi et à de meilleures conditions de travail. Cela étant dit, l'étude porte principalement sur les gains.

Le modèle économétrique consiste en une régression quantile (par médiane) des gains⁵. Plus précisément, la régression par médiane des gains est effectuée en fonction des indicateurs binaires des concordances d'emploi (décrites plus loin), diverses caractéristiques socioéconomiques (les indicateurs binaires du quintile de revenu parental, les indicateurs binaires des regroupements principaux de la Classification des programmes d'enseignement de 2011, les effets fixes de l'établissement d'enseignement, l'âge au début du programme, et l'année de début du programme) et les caractéristiques de l'emploi (l'industrie dont relève l'emploi principal après le diplôme, la saisie par les indicateurs binaires de codes du SCIAN de 2012, et les indicateurs binaires de la taille de l'entreprise correspondant au nombre d'employés). Il importe de souligner que, même si les trois types de concordances d'emploi répertoriés dans l'étude (l'emploi d'étudiant conservé, l'emploi d'étudiant non conservé, aucun emploi d'étudiant) peuvent être sujets au biais d'autoéchantillonnage, les caractéristiques socioéconomiques détaillées examinées dans la présente étude abordent certains biais pouvant survenir au moment de comparer les gains parmi les différents types de concordances d'emploi. En effet, pour être accepté dans un programme particulier à un établissement d'enseignement précis (les deux sont pris en compte dans l'étude), il faut obtenir de bonnes notes à l'école secondaire. De plus, les étudiants issus de familles à revenu plus élevé obtiennent généralement de meilleures notes à l'école secondaire, et font face à des attentes plus élevées de la part de leurs parents, qui sont beaucoup plus susceptibles d'être eux-mêmes titulaires d'un diplôme (Frenette, 2007). Les caractéristiques d'emploi après l'obtention du diplôme (l'industrie et la taille de l'entreprise) prises en compte pourraient non seulement donner une indication de la qualité de l'emploi, mais aussi influencer sur le choix du diplômé de conserver son emploi d'étudiant ou non.

L'une des variables indépendantes utilisées dans l'analyse, le quintile de revenu parental, est basée sur le revenu parental après impôt. Lorsque cette variable était connue, elle était mesurée durant la première année d'inscription, sinon durant l'année qui se rapproche le plus de la première année d'inscription. Le revenu parental a été saisi durant la première année d'inscription dans près de 88 % des cas, et dans l'année qui a suivi la première année d'inscription dans un peu plus de 95 % des cas. Avant de calculer

-
4. Pour s'assurer que les personnes sont limitées à un seul titre de compétences pour ce qui est du baccalauréat, l'étude exclut également les diplômés qui ont poursuivi leurs études après l'obtention de leur diplôme, et avant que les gains ne soient mesurés en 2017. Qui plus est, afin de recenser correctement les emplois occupés par les étudiants alors qu'ils terminaient leur baccalauréat, tous les emplois occupés durant la première ou dernière année d'inscription sont exclus, car les étudiants auraient pu occuper ces emplois avant ou après leurs études. Comme de nombreux programmes collégiaux s'échelonnent sur deux ans, la présente étude exclut l'analyse des diplômés de niveau collégial. De même, bon nombre des programmes menant au baccalauréat au Québec s'échelonnent sur trois ans, par opposition à quatre ans à l'extérieur du Québec. Cela signifie que l'approche préconisée limiterait la portée des emplois d'étudiant à une seule année au Québec, comparativement à deux années à l'extérieur du Québec. Pour cette raison, l'étude est axée sur les diplômés d'établissements d'enseignement qui décernent des baccalauréats à l'extérieur du Québec.
 5. Les régressions par médiane ont été estimées pour réduire au minimum l'incidence des valeurs aberrantes. Cependant, les régressions des moindres carrés ordinaires ont elles aussi été estimées et ont donné des résultats semblables.

les quintiles de revenu, qui sont mesurés à partir de la répartition de l'échantillon analytique, le revenu parental a été converti en dollars constants de 2017.

En raison de sa capacité de recenser les entreprises précises où ont travaillé les diplômés, le FDLMO était essentiel pour créer les variables clés utilisées dans l'analyse : les variables de concordance d'emploi qui associent l'étudiant à des emplois obtenus après le diplôme. En effet, il s'agit de la principale contribution de l'étude. Trois catégories mutuellement exclusives ont été créées à partir de ces données :

- Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés occupaient un emploi qu'ils occupaient pendant leurs études. Pour faciliter la présentation, ces personnes sont décrites comme ayant conservé leur emploi d'étudiant.
- Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, les diplômés n'occupaient pas un emploi qu'ils occupaient pendant leurs études. Pour faciliter la présentation, ces personnes sont décrites comme n'ayant pas conservé leur emploi d'étudiant.
- Les diplômés n'occupaient pas un emploi d'étudiant.

Il convient de mentionner que les emplois d'étudiant occupés pendant la première et la dernière année d'un programme menant à un baccalauréat sont exclus, étant donné qu'il est impossible de savoir si l'emploi a été occupé pendant que le diplômé était un étudiant, les données sur l'emploi étant de nature annuelle. De plus, la première catégorie (la conservation d'un emploi d'étudiant) peut être subdivisée en deux catégories : l'emploi d'étudiant correspond à l'emploi principal occupé deux ans après l'obtention du diplôme (selon les gains les plus élevés) et l'emploi d'étudiant correspond à l'emploi secondaire occupé deux ans après l'obtention du diplôme. Les résultats sont également présentés en fonction de cette classification plus détaillée, mais il ne s'agit pas de la spécification préférée, en raison de la nature annuelle des données sur l'emploi (p. ex. un emploi secondaire selon les gains annuels pourrait être considéré comme un emploi principal s'il n'a débuté qu'à la fin de l'année civile et n'a duré, par conséquent, qu'une brève période au cours de l'année observée).

Enfin, l'analyse sera menée séparément pour les hommes et les femmes, étant donné que les deux groupes ont tendance à s'inscrire dans des domaines d'études différents et à travailler dans des professions et des industries différentes. Il est également important d'offrir désormais une optique selon le sexe, étant donné que les jeunes femmes sur le marché du travail ont été en quelque sorte plus négativement touchées par la pandémie que les jeunes hommes⁶.

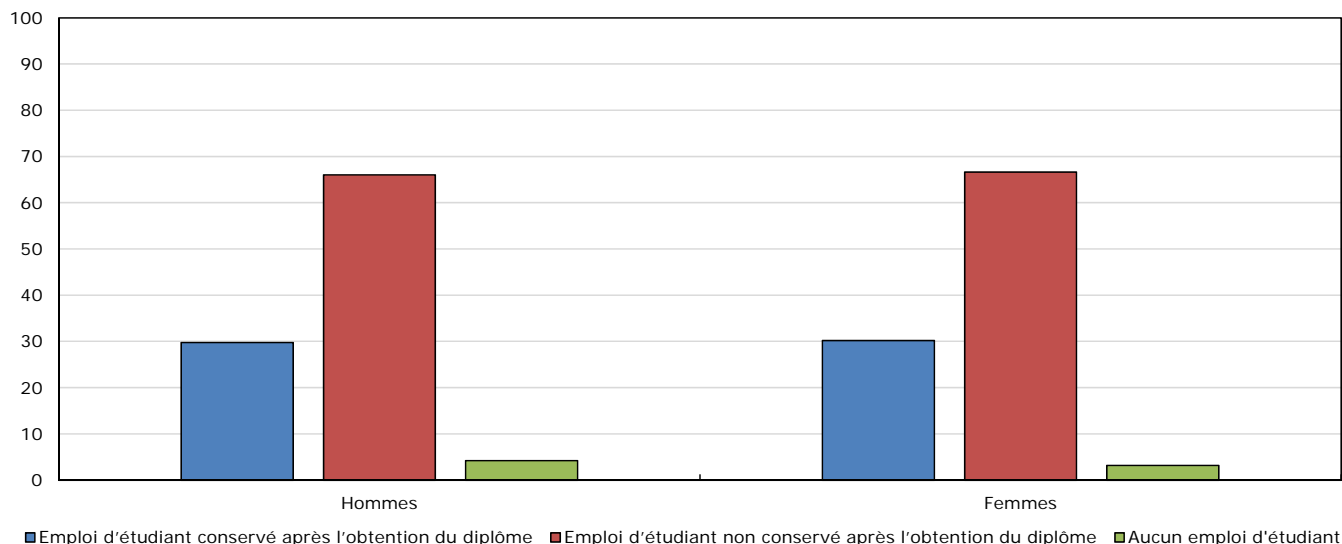
Résultats

Avant de s'attarder aux résultats sur le marché du travail pour les titulaires d'un baccalauréat par concordance d'emploi, cette section traite d'abord de la répartition des diplômés par type de correspondance d'emploi (graphique 1). Premièrement, parmi les titulaires d'un baccalauréat qui occupaient un emploi deux ans après avoir obtenu leur diplôme, la grande majorité occupaient un emploi d'étudiant (plus de 95 % des hommes et des femmes). Environ 1 étudiant sur 3 a occupé un emploi d'étudiant qui concordait avec au moins l'un des emplois occupés après l'obtention du diplôme (29,7 % des hommes et 30,2 % des femmes). Dans les deux tiers des cas, les diplômés n'ont pas conservé leur emploi d'étudiant (66,0 % des hommes et 66,6 % des femmes).

6. D'après les données de 2020 de l'Enquête sur la population active, le taux de chômage chez les jeunes femmes a augmenté pour passer de 8,8 % en février à 17,4 % en novembre, en hausse de 8,6 points de pourcentage. En comparaison, le taux de chômage chez les jeunes hommes a augmenté pour passer de 11,7 % en février à 18,0 % en novembre, en hausse de 6,3 points de pourcentage.

Graphique 1 Répartition en pourcentage, par sexe et type d'emploi occupé pendant les études menant au baccalauréat

pourcentage



Sources : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires et Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Le reste de la présente section porte sur les différences observées dans les résultats sur le marché du travail, selon les trois types de concordances d'emploi (graphique 1). L'analyse porte d'abord sur les gains médians deux ans après l'obtention d'un baccalauréat, la part des travailleurs qui participent à un régime de pension agréé ou un régime de participation différée et la part des travailleurs ayant payé des cotisations syndicales pendant la même période de référence. Ces résultats sont tous présentés selon le type de concordance entre l'emploi d'étudiant et l'emploi obtenu après le diplôme. On cherche ensuite à comprendre, plus précisément, les différences sur le plan des gains médians selon les types de concordance d'emploi. À cette fin, les différences sur le plan des autres facteurs déterminants sont décrites. Enfin, les régressions par médiane des gains selon le type de concordance d'emploi sont estimées sans covariable (ce qui équivaut aux différences non ajustées), avec des covariables socioéconomiques (pour estimer le rôle global de la concordance d'emploi relativement aux gains réalisés après l'obtention du diplôme) puis avec des caractéristiques socioéconomiques et des caractéristiques d'emploi après le diplôme (pour estimer le rôle de la concordance d'emploi relativement aux gains des diplômés, après déduction de l'effet de la qualité de l'emploi, établi de façon approximative par industrie et taille d'entreprise). Pour terminer, les résultats des gains sont ensuite décomposés en deux catégories d'emplois d'étudiant qui ont été conservés après l'obtention du diplôme : ceux considérés comme l'emploi principal, et les autres. Comme il a été mentionné dans la section de l'étude intitulée « Données et méthodes », ces résultats peuvent tout de même contenir des erreurs de mesure en raison des difficultés inhérentes à la détermination de l'emploi principal à l'aide de données annuelles.

Le graphique 2 montre les gains médians pour tous les emplois occupés deux ans suivant l'obtention du baccalauréat, par type de concordance d'emploi. Les hommes et les femmes ayant occupé un emploi d'étudiant pendant qu'ils terminaient leurs études de baccalauréat avaient des gains considérablement plus élevés une fois leur programme terminé. Par exemple, les gains médians des hommes n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant étaient de 31 808 \$. En revanche, leurs homologues masculins ayant occupé un emploi d'étudiant enregistraient des gains nettement plus élevés. Ceux dont l'emploi d'étudiant a été conservé deux ans suivant l'obtention du diplôme affichaient des gains médians de 50 174 \$ (supérieurs de 57,7 %), alors que les hommes ayant occupé un emploi, sans toutefois le conserver, affichaient des gains médians de 45 142 \$ (supérieurs de 41,9 %). Des résultats semblables ont été observés chez les femmes, même si celles ayant occupé un emploi d'étudiant enregistraient des gains médians relativement

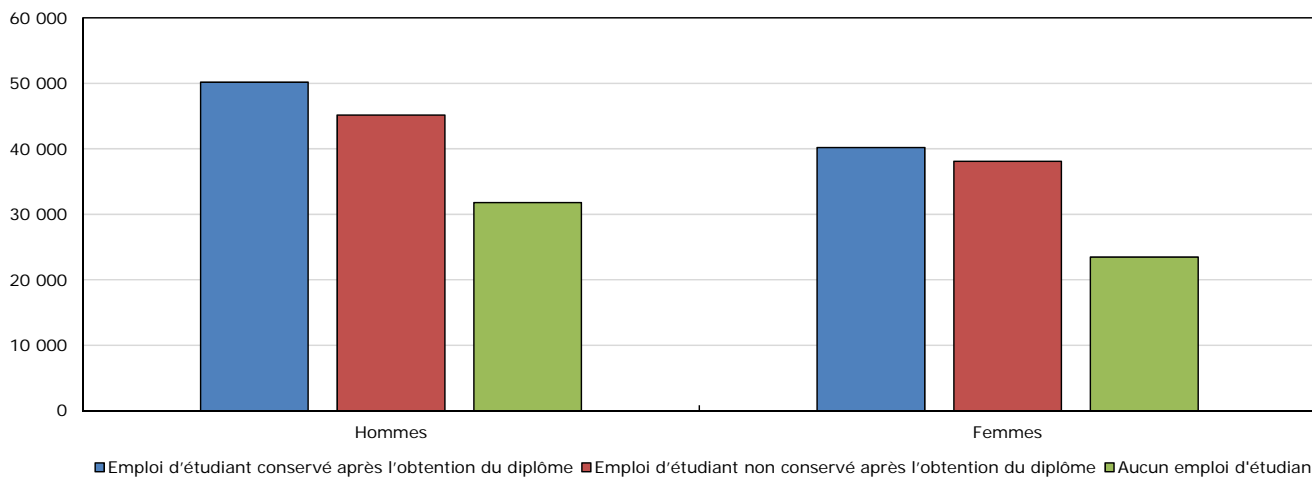
plus élevés comparativement à celles n'ayant pas occupé un emploi d'étudiant : 71,2 % plus élevés lorsque l'emploi d'étudiant était conservé et 62,3 % plus élevés lorsque l'emploi d'étudiant n'était pas conservé.

Parmi les hommes et les femmes ayant occupé un emploi d'étudiant, les gains des diplômés étaient plus élevés lorsque l'emploi d'étudiant était conservé. C'était particulièrement le cas pour les hommes, qui affichaient des gains médians supérieurs de 5 032 \$ lorsque l'emploi d'étudiant était conservé (supérieurs de 11,1 %). En revanche, les gains médians des femmes étaient de 2 095 \$ supérieurs lorsque l'emploi d'étudiant était conservé (une différence de 5,5 %).

Graphique 2

Gains médians provenant de tous les emplois deux ans après l'obtention du diplôme, par sexe et type d'emploi occupé pendant les études menant au baccalauréat

gains médians (dollars de 2017)



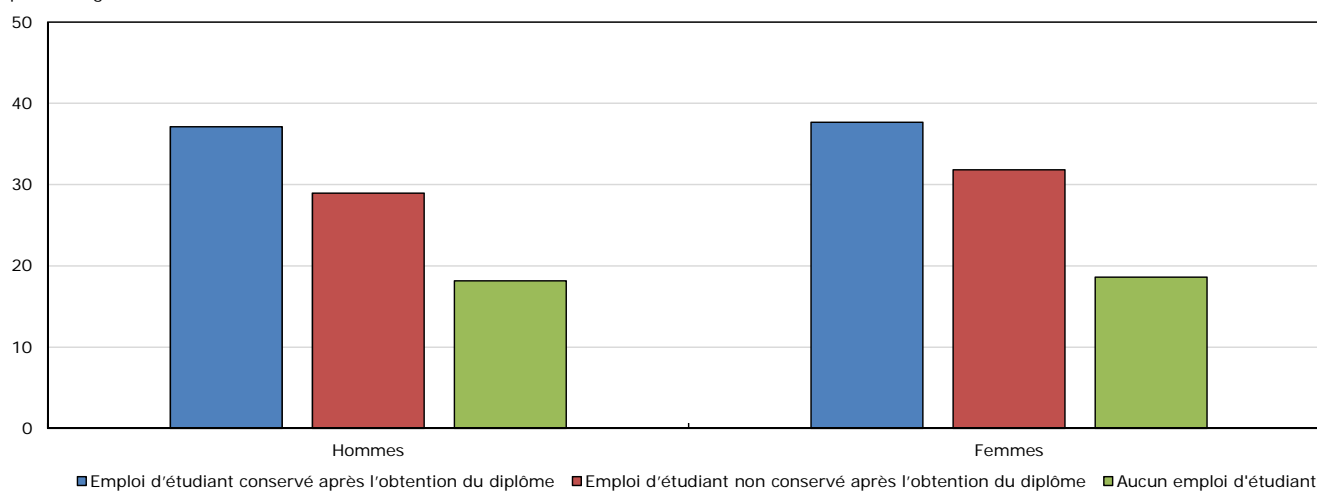
Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires et Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Par conséquent, les résultats descriptifs indiquent que le fait de conserver un emploi d'étudiant est associé à des gains considérablement plus élevés, tant pour les hommes que les femmes. Parmi ceux ayant occupé et conservé un emploi d'étudiant, les gains médians sont un peu plus élevés (tout particulièrement chez les hommes).

Ces conclusions sont illustrées en grande partie dans le graphique 3, lequel montre le pourcentage de diplômés qui participent à un régime de pension agréé ou à un régime de participation différée (p. ex. un régime de retraite d'employeur). La part des diplômés masculins et féminins ayant un régime de retraite d'employeur augmentait de façon modérée avec le degré de concordance d'emploi. Par exemple, 18,2 % des femmes n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant participaient à un régime de retraite d'employeur après l'obtention du diplôme, comparativement à 31,8 % de leurs homologues qui avaient occupé un emploi d'étudiant, mais qui ne l'avaient pas conservé, et à 37,7 % de celles qui avaient occupé et conservé un emploi d'étudiant. Les résultats pour les hommes sont presque identiques.

Graphique 3

Pourcentage de diplômés ayant un régime de pension agréé ou un régime de participation différée deux ans après l'obtention du diplôme, par sexe et type d'emploi occupé pendant les études menant au baccalauréat

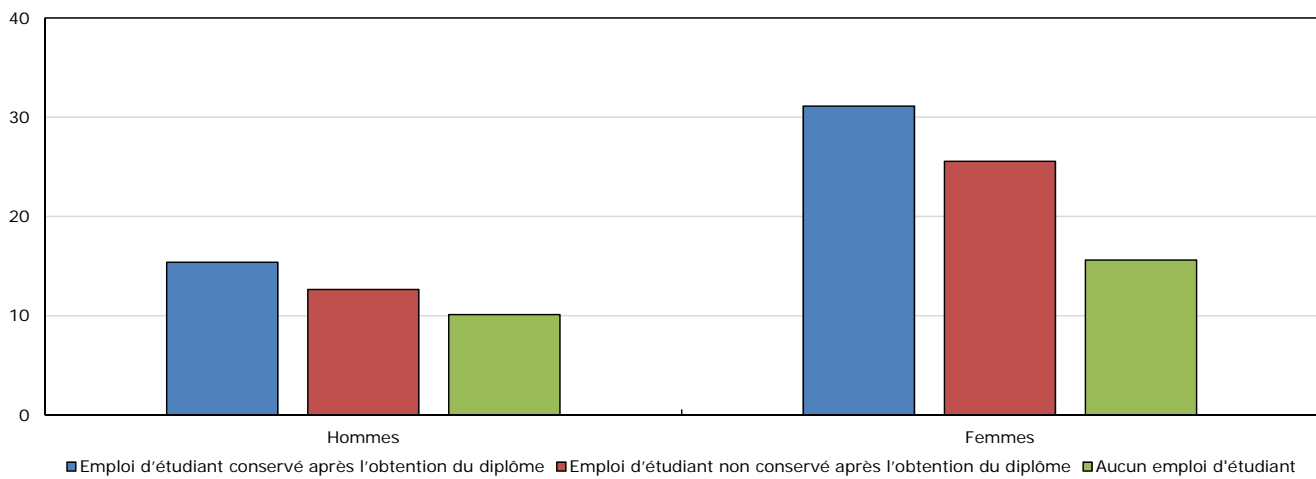


Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires et Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Le pourcentage de diplômés ayant versé des cotisations syndicales (c.-à-d. ceux occupant un emploi syndiqué) est indiqué dans le graphique 4. Dans ce cas, il existe une distinction très claire entre les hommes et les femmes, celles-ci étaient plus susceptibles d'être syndiquées. En effet, à l'université, les femmes sont plus susceptibles de faire des études en sciences sociales et en sciences de la santé, mais moins susceptibles que les hommes de faire des études en commerce. Les sciences sociales et les sciences de la santé sont généralement plus associées aux secteurs publics et parapublics, où les taux de syndicalisation sont les plus élevés, alors que le domaine du commerce est généralement plus associé au secteur privé, où les taux de syndicalisation sont les plus faibles. Plus important encore, pour les besoins de l'étude, les résultats dévoilent un gradient beaucoup plus plat par type de concordance d'emploi, surtout chez les hommes. En fait, 15,4 % des hommes dont l'emploi a été conservé étaient membres d'un syndicat, comparativement à 12,6 % chez leurs homologues dont l'emploi n'a pas été conservé, et à 10,1 % chez les hommes n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant. Lorsqu'ils sont combinés avec les résultats des gains médians, par type de concordance d'emploi (graphique 2), les résultats présentés dans le graphique 4 signifient que les gains plus élevés associés à une concordance d'emploi plus forte pourraient ne pas résulter des taux de syndicalisation plus élevés chez les hommes dont la concordance d'emploi est forte. Fait intéressant, des travaux de recherche antérieurs ont indiqué que la syndicalisation est associée à la compression des salaires chez les hommes, mais pas chez les femmes (Card, Lemieux et Riddell, 2003).

Graphique 4**Pourcentage de diplômés ayant versé des cotisations syndicales deux ans après l'obtention du diplôme, par sexe et type d'emploi occupé pendant les études menant au baccalauréat**

pourcentage



Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires et Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre.

Les régimes de retraite d'employeur et les syndicats procurent des avantages considérables aux travailleurs. En effet, lorsqu'un employeur contribue à un régime de retraite d'employeur, il est possible que le travailleur n'ait pas à faire autant d'économies en vue de sa retraite. Les syndicats, pour leur part, pourraient négocier certains avantages au nom de leurs membres, tels que des dispositions relatives à la sécurité d'emploi ou à la sécurité au travail. Par conséquent, les résultats présentés dans les graphiques 3 et 4 indiquent que la conservation de l'emploi d'étudiant après l'obtention du diplôme est bénéfique pour les travailleurs, et ce, de façon qu'on ne peut saisir par les gains seulement. Il est important de se le rappeler, car le reste de l'étude portera surtout sur la relation entre les gains et le type de concordance entre l'étudiant et les emplois occupés après l'obtention du diplôme.

Pour commencer, les différences observées dans plusieurs déterminants clés des gains sont illustrées aux tableaux 1 et 2 pour les hommes et les femmes, respectivement. Dans le cas des hommes, plusieurs différences importantes sont évidentes. À titre d'exemple, la répartition du revenu parental a varié considérablement par type de concordance d'emploi. Cela est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de comparer les hommes qui n'avaient pas occupé d'emploi d'étudiant (dont 41,4 % appartiennent au quintile du revenu parental inférieur, et 9,9 % appartiennent au quintile de revenu parental supérieur) avec les hommes qui avaient occupé un emploi d'étudiant (qui affichaient une répartition beaucoup plus égale entre les quintiles de revenu parental). Les hommes ayant conservé leur emploi d'étudiant étaient légèrement plus susceptibles d'avoir des parents appartenant aux quintiles de revenu les plus élevés que les hommes n'ayant pas conservé leur emploi d'étudiant⁷.

7. Même si on ne connaît pas clairement les facteurs contribuant aux différences dans la conservation de l'emploi d'étudiant, par quintile de revenu parental, on invoque entre autres l'admissibilité à l'aide financière aux étudiants. L'aide financière aux étudiants est généralement conçue pour offrir plus d'aide à ceux ayant un besoin insatisfait (la différence entre leurs coûts et les ressources). Comme le revenu gagné en tant qu'étudiant est pris en compte dans le calcul des ressources, les étudiants issus de familles à faible revenu (qui sont généralement admissibles à plus d'aide financière) ont peut-être peu de motivation à trouver un emploi d'étudiant en raison de la récupération possible de l'aide financière. Il faudrait mener plus d'études sur ce sujet précis afin de tirer des conclusions fermes.

Tableau 1
Caractéristiques par type d'emploi occupé pendant les études menant au baccalauréat, hommes

	Emploi d'étudiant conservé après l'obtention du diplôme	Emploi d'étudiant non conservé après l'obtention du diplôme	Aucun emploi d'étudiant
	pourcentage		
Quintile de revenu parental			
Inférieur	15,0	18,5	41,4
Deuxième	17,4	19,6	23,2
Troisième	20,8	19,1	14,3
Quatrième	23,1	21,0	11,3
Supérieur	23,7	21,9	9,9
Domaine d'études (regroupements principaux de la CPE de 2011)			
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	2,6	2,9	3,9
Sciences humaines	6,9	5,4	7,1
Sciences sociales et de comportements, et droit	19,0	18,1	16,3
Commerce, gestion et administration publique	28,5	28,0	25,7
Sciences physiques et de la vie, et technologies	8,2	9,6	15,6
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	3,6	4,3	7,6
Architecture, génie et services connexes	19,5	18,4	12,0
Agriculture, ressources naturelles et conservation	1,7	2,0	1,6
Santé et domaines connexes	7,3	8,0	9,2
Services personnels, de protection et de transport	1,2	1,2	0,0
Autres (y compris l'éducation)	1,5	2,0	0,9
Taille d'entreprise – emploi principal après l'obtention du diplôme			
Moins de 5 employés	6,7	5,3	6,7
De 5 à moins de 20 employés	9,0	9,6	10,6
De 20 à moins de 50 employés	8,3	9,5	9,2
De 50 à moins de 100 employés	6,5	7,8	9,4
De 100 à moins de 200 employés	5,2	7,6	7,1
De 200 à moins de 500 employés	6,6	8,2	7,6
500 employés ou plus	57,7	51,9	49,4
Industrie – emploi principal après l'obtention du diplôme (code à un chiffre du SCIAN de 2012)			
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,4	1,0	0,7
Extraction minière, exploitation en carrière, extraction de pétrole et de gaz, et construction	1,0	0,5	0,5
Fabrication	8,5	5,2	2,3
Commerce de gros, commerce de détail, et transport et entreposage	7,6	7,5	5,7
Industrie de l'information et industrie culturelle; finance et assurances; services immobiliers et services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	15,2	14,1	20,0
Services d'enseignement, et soins de santé et assistance sociale	38,1	47,3	46,2
Arts, spectacles et loisirs, et services d'hébergement et de restauration	8,3	9,7	12,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	6,3	5,5	6,2
Administrations publiques	2,0	1,8	2,1
Inconnue	12,7	7,5	4,1

Note : CPE est l'abréviation de la Classification des programmes d'enseignement et SCIAN est l'abréviation du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et Fichier des familles T1.

La répartition des domaines d'études variait également selon le type de concordance d'emploi. En effet, 19,5 % des hommes qui ont conservé leur emploi d'étudiant après l'obtention du diplôme ont fait des études dans les domaines de l'architecture, du génie et des technologies connexes (tous associés à des salaires élevés), comparativement à 12,0 % des hommes qui n'ont pas occupé un emploi d'étudiant. Toutefois, la proportion qui s'est inscrite à un programme dans un autre grand domaine d'études (le commerce, la gestion et l'administration publique) a seulement enregistré de petites différences. À l'inverse, la proportion d'hommes qui se sont inscrits à un programme dans les domaines des technologies et des sciences physiques et de la vie (un domaine peu rémunéré) était beaucoup plus importante pour les étudiants n'ayant pas occupé un emploi d'étudiant (15,6 %) que pour les deux autres groupes (en deçà de 10 % dans chaque cas)⁸.

Les hommes ayant conservé leur emploi d'étudiant après l'obtention du diplôme sont un peu plus susceptibles d'être employés par une grande entreprise (500 employés ou plus) que d'autres hommes diplômés. Ils sont également plus susceptibles que tous les autres groupes d'hommes d'obtenir, après l'obtention du diplôme, un emploi dans le secteur de la fabrication, et moins susceptibles de travailler dans l'un des secteurs suivants : l'industrie de l'information et l'industrie culturelle; la finance et les assurances; les services immobiliers et les services de location et de location à bail; les services professionnels, scientifiques et techniques; la gestion de sociétés et d'entreprises; les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement; les services d'enseignement et les soins de santé et l'assistance sociale.

On observe certaines différences clés pour les femmes (tableau 2). Premièrement, les femmes sont généralement moins susceptibles que les hommes de provenir d'un ménage du quintile de revenu supérieur. Cela peut être attribuable au fait que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à fréquenter l'université. Comme le revenu parental est un important corrélat positif de l'inscription à l'université, il pourrait abaisser le revenu parental moyen chez les femmes qui s'inscrivent. Sinon, les tendances observées dans la répartition du revenu parental selon le type de concordance d'emploi sont qualitativement semblables à celles enregistrées par les hommes.

8. Il convient de mentionner que les diplômés du domaine de l'enseignement étaient regroupés avec les « autres » diplômés en raison de la faible taille de l'échantillon, et du fait que l'étude porte sur les personnes titulaires d'un seul diplôme (un grand nombre d'étudiants en enseignement ont obtenu un baccalauréat dans différent domaine avant de s'inscrire à un programme d'enseignement).

Tableau 2
Caractéristiques par type d'emploi occupé pendant les études menant au baccalauréat, femmes

	Emploi d'étudiant conservé après l'obtention du diplôme	Emploi d'étudiant non conservé après l'obtention du diplôme	Aucun emploi d'étudiant
	pourcentage		
Quintile de revenu parental			
Inférieur	17,2	20,0	46,6
Deuxième	20,2	21,4	21,0
Troisième	21,8	20,6	12,8
Quatrième	22,3	19,4	9,6
Supérieur	18,5	18,6	10,0
Domaine d'études (regroupements principaux de la CPE de 2011)			
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	3,8	5,5	6,2
Sciences humaines	8,2	7,1	8,2
Sciences sociales et de comportements, et droit	27,7	29,0	26,8
Commerce, gestion et administration publique	18,4	16,3	16,0
Sciences physiques et de la vie, et technologies	10,0	9,5	18,0
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	0,8	0,9	2,4
Architecture, génie et services connexes	3,4	3,6	3,0
Agriculture, ressources naturelles et conservation	2,2	2,4	1,4
Santé et domaines connexes	19,5	19,4	15,6
Services personnels, de protection et de transport	1,3	0,9	0,6
Autres (y compris l'éducation)	4,8	5,4	1,8
Taille d'entreprise – emploi principal après l'obtention du diplôme			
Moins de 5 employés	5,1	5,5	7,6
De 5 à moins de 20 employés	8,7	9,7	10,8
De 20 à moins de 50 employés	7,6	8,9	9,8
De 50 à moins de 100 employés	5,6	6,9	6,6
De 100 à moins de 200 employés	4,9	6,4	5,8
De 200 à moins de 500 employés	5,8	7,9	8,4
500 employés ou plus	62,3	54,6	51,0
Industrie – emploi principal après l'obtention du diplôme (code à un chiffre du SCIAN de 2012)			
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,4	0,7	1,2
Extraction minière, exploitation en carrière, extraction de pétrole et de gaz, et construction	0,9	0,5	0,0
Secteur de la fabrication	3,5	1,9	2,0
Commerce de gros, commerce de détail, et transport et entreposage	3,1	4,0	1,8
services de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	14,8	12,9	19,6
Services d'enseignement, et soins de santé et assistance sociale	22,6	29,1	33,4
Arts, spectacles et loisirs, et services d'hébergement et de restauration	25,2	30,1	25,8
Autres services (sauf les administrations publiques)	9,0	8,5	7,0
Administrations publiques	3,0	3,7	3,0
Inconnue	17,6	8,7	6,2

Note : CPE est l'abréviation de la Classification des programmes d'enseignement et SCIAN est l'abréviation du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et Fichier des familles T1.

En général, la répartition des domaines d'études ne varie pas beaucoup selon le type de concordance d'emploi chez les femmes. Tout particulièrement, le pourcentage de femmes inscrites dans les domaines de l'architecture, du génie et des technologies connexes (un choix rare pour elles) était plus ou moins identique, peu importe le type de concordance d'emploi (contrairement aux hommes). Toutefois, à l'instar des hommes, les femmes n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant étaient beaucoup plus susceptibles d'être inscrites à un programme d'études dans les domaines des technologies et des sciences physiques

et de la vie. En outre, les femmes ayant occupé un emploi d'étudiant (qu'elle l'ait conservé ou non) étaient un peu plus susceptibles d'être inscrites à un programme d'études dans les domaines de la santé et les domaines connexes (un choix populaire chez les femmes) comparativement aux femmes n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant. Les femmes ayant conservé leur emploi d'étudiant étaient beaucoup plus susceptibles d'être employées, après l'obtention du diplôme, par une grande entreprise (500 employés ou plus) comparativement à d'autres femmes diplômées. Elles étaient également plus susceptibles que tous les autres groupes de femmes de trouver un emploi, après l'obtention du diplôme, dans les domaines de l'extraction minière, de l'exploitation en carrière et de l'extraction de pétrole et de gaz, ainsi que dans les services publics et la construction. Elles étaient moins susceptibles de travailler dans le secteur des services d'enseignement ou le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.

Les différences sur le plan des caractéristiques socioéconomiques et des caractéristiques d'emploi présentées dans les tableaux 1 et 2 ont-elles une incidence sur la relation entre les gains des diplômés et le type de concordance entre l'étudiant et son emploi après l'obtention du diplôme? Pour répondre à cette question, les régressions par médiane des gains ont été estimées, et les résultats sont présentés aux tableaux 3 et 4.

L'analyse traite d'abord des résultats des hommes présentés au tableau 3. Les résultats descriptifs du graphique 2 sont présentés dans le modèle 1 (une régression par médiane des gains selon le type de concordance d'emploi et aucune autre covariable). La catégorie omise regroupe les hommes n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant, et les coefficients associés aux autres catégories désignent les différences estimées dans les gains médians entre ces autres catégories et la catégorie de référence. Les gains médians étaient beaucoup plus élevés chez les hommes ayant occupé un emploi d'étudiant. Qui plus est, les gains médians étaient un peu plus élevés chez les hommes qui ont conservé leur emploi d'étudiant que chez ceux qui ne l'ont pas conservé.

Tableau 3
Résultats de la régression par médiane, gains deux ans après l'obtention du baccalauréat, hommes

	Modèle 1 : aucune covariable		Modèle 2 : covariables socioéconomiques ajoutées		Modèle 3 : covariables d'emploi ajoutées	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Type d'emploi occupé pendant l'achèvement d'un baccalauréat						
Emploi d'étudiant conservé après l'obtention du diplôme	18 366 ***	1 654	12 902 ***	1 352	10 317 ***	1 231
Emploi d'étudiant non conservé après l'obtention du diplôme	13 334 ***	1 597	8 035 ***	1 299	5 399 ***	1 180
Aucun emploi d'étudiant	‡	‡	‡	‡	‡	‡
Quintile de revenu parental						
Inférieur	‡	‡	‡	‡	‡	‡
Deuxième	‡	‡	-275	829	471	753
Troisième	‡	‡	1 488 †	831	1 539 *	755
Quatrième	‡	‡	2 297 **	819	2 490 ***	746
Supérieur	‡	‡	2 460 **	826	2 908 ***	752
Domaine d'études (regroupements principaux de la CPE de 2011)						
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	‡	‡	‡	‡	‡	‡
Sciences humaines	‡	‡	-791	1 966	-1 134	1 831
Sciences sociales et de comportements, et droit	‡	‡	9 798 ***	1 759	2 706	1 659
Commerce, gestion et administration publique	‡	‡	22 862 ***	1 722	10 756 ***	1 653
Sciences physiques et de la vie, et technologies	‡	‡	1 630	1 863	-359	1 758
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	‡	‡	31 152 ***	2 079	16 468 ***	1 968
Architecture, génie et services connexes	‡	‡	32 237 ***	1 780	19 415 ***	1 732
Agriculture, ressources naturelles et conservation	‡	‡	11 016 ***	2 492	2 696	2 345
Santé et domaines connexes	‡	‡	9 530 ***	1 887	5 279 **	1 829
Services personnels, de protection et de transport	‡	‡	15 666 ***	3 092	10 895 ***	2 866
Autres (y compris l'éducation)	‡	‡	18 536 ***	2 533	9 156 ***	2 618
Taille d'entreprise – emploi principal après l'obtention du diplôme						
Moins de 5 employés	‡	‡	‡	‡	‡	‡
De 5 à moins de 20 employés	‡	‡	‡	‡	9 579 ***	1 232
De 20 à moins de 50 employés	‡	‡	‡	‡	11 454 ***	1 260
De 50 à moins de 100 employés	‡	‡	‡	‡	13 413 ***	1 323
De 100 à moins de 200 employés	‡	‡	‡	‡	13 436 ***	1 358
De 200 à moins de 500 employés	‡	‡	‡	‡	15 585 ***	1 339
500 employés ou plus	‡	‡	‡	‡	16 947 ***	1 135
Ordonnée à l'origine	31 808 ***	1 548	20 779 ***	3 014	13 476 ***	3 791

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

‡ ne s'applique pas (variable omise de la régression)

Note : CPE est l'abréviation de la Classification des programmes d'enseignement. Les covariables de régression des modèles 2 et 3 comprennent également l'âge au début du programme, l'année de début du programme et les effets fixes de l'établissement d'enseignement. Les covariables de régression du modèle 3 comprennent également le code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et Fichier des familles T1.

Après avoir pris en compte les différences sur le plan des covariables socioéconomiques et des caractéristiques d'emploi décrites au tableau 1, l'écart dans les gains médians entre les diplômés ayant occupé un emploi d'étudiant et ceux n'ayant pas occupé un emploi d'étudiant s'est rétréci considérablement. Plus précisément, les hommes diplômés du baccalauréat qui ont conservé leur emploi d'étudiant ont gagné 18 366 \$ de plus que leurs homologues n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant (modèle 1), mais 12 902 \$ de plus après avoir pris en compte les différences dans les caractéristiques socioéconomiques (modèle 2), et 10 317 \$ de plus après avoir pris en compte les différences dans les caractéristiques d'emploi (modèle 3).

De même, les hommes titulaires d'un baccalauréat qui n'ont pas conservé leur emploi d'étudiant ont gagné 13 334 \$ de plus que leurs homologues qui n'ont pas occupé d'emploi d'étudiant (modèle 1), mais 8 035 \$ de plus après avoir pris en compte les différences dans les caractéristiques socioéconomiques

(modèle 2), et 5 399 \$ de plus après avoir pris en compte les différences dans les caractéristiques d'emploi (modèle 3).

Les plus petites différences dans les gains, décrites ci-dessus, sont attribuables aux différences dans les caractéristiques socioéconomiques et les caractéristiques d'emploi entre les diplômés qui ont occupé un emploi d'étudiant et ceux qui n'ont pas occupé un emploi d'étudiant, ainsi qu'aux fortes corrélations entre ces covariables et les gains des diplômés. Dans le modèle 2, par exemple, les hommes dont les parents appartiennent au quintile de revenu supérieur gagnaient 2 460 \$ de plus que leurs homologues dont les parents appartiennent au quintile de revenu inférieur. De même, les hommes dont les parents appartiennent au quatrième quintile de revenu gagnaient 2 297 \$ de plus que leurs homologues dont les parents appartiennent au quintile de revenu inférieur. Le tableau 1 montre que les personnes n'ayant pas occupé un emploi d'étudiant étaient beaucoup plus susceptibles d'avoir des parents dont les revenus se trouvaient dans le quintile de revenu inférieur. Ces différences pourraient découler des effets du réseau ou des capacités. Les gains ont également varié selon le domaine d'études, ce qui pourrait également être un reflet des effets de capacités (notamment par la constitution du capital humain) ou des effets de signal (notamment par les effets de titres de compétences). D'autres facteurs, tels que l'âge au début du programme, l'année de début du programme et les effets fixes de l'établissement d'enseignement, faisaient également partie des modèles. Toutefois, les coefficients associés à ces facteurs ne sont pas présentés ici (ils peuvent être fournis sur demande). Les résultats du modèle 3 indiquent que la taille de l'entreprise est également un facteur déterminant des gains (les gains augmentant avec la taille de l'entreprise), au même titre que l'industrie dans laquelle les diplômés sont employés (ces derniers résultats peuvent être fournis sur demande).

En revanche, l'écart observé dans les gains médians entre les hommes qui ont conservé leur emploi d'étudiant et ceux qui ne l'ont pas conservé demeure plus ou moins le même dans les trois modèles, après l'ajout d'autres covariables (environ 5 000 \$, un écart statistiquement significatif à 5 % dans le modèle 1, et à 1 % dans les modèles 2 et 3). Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les caractéristiques socioéconomiques et les caractéristiques d'emploi de ces deux groupes sont plus semblables (tableau 1).

Les résultats des femmes (tableau 4) sont très semblables à ceux des hommes (tableau 3), et les principaux faits saillants ne seront donc pas présentés de nouveau. Il convient toutefois de mentionner que la différence sur le plan des gains conditionnels entre les femmes qui ont conservé leur emploi d'étudiant et celles qui ne l'ont pas conservé était beaucoup plus faible comparativement aux hommes (environ 2 000 \$ dans les trois modèles). De plus, l'écart n'est statistiquement significatif que dans le modèle 3 (à 10 %).

Tableau 4
Résultats de la régression par médiane, gains deux ans après l'obtention du baccalauréat, femmes

	Modèle 1 : aucune covariable		Modèle 2 : covariables socioéconomiques ajoutées		Modèle 3 : covariables d'emploi ajoutées	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Type d'emploi occupé pendant l'achèvement d'un baccalauréat						
Emploi d'étudiant conservé après l'obtention du diplôme	16 707 ***	1 544	11 301 ***	1 323	7 873 ***	1 009
Emploi d'étudiant non conservé après l'obtention du diplôme	14 612 ***	1 503	9 319 ***	1 286	5 402 ***	979
Aucun emploi d'étudiant	‡	‡	‡	‡	‡	‡
Quintile de revenu parental						
Inférieur	‡	‡	‡	‡	‡	‡
Deuxième	‡	‡	243	691	-257	527
Troisième	‡	‡	1 497 *	699	1 024 †	533
Quatrième	‡	‡	1 672 *	710	271	542
Supérieur	‡	‡	1 634 *	739	904	564
Domaine d'études (regroupements principaux de la CPE de 2011)						
Arts visuels et d'interprétation, et technologie des communications	‡	‡	‡	‡	‡	‡
Sciences humaines	‡	‡	-61	1 397	-1 829 †	1 083
Sciences sociales et de comportements, et droit	‡	‡	4 221 ***	1 210	-81	948
Commerce, gestion et administration publique	‡	‡	19 694 ***	1 255	8 771 ***	1 003
Sciences physiques et de la vie, et technologies	‡	‡	-3 710 **	1 347	-6 470 ***	1 055
Mathématiques, informatique et sciences de l'information	‡	‡	22 725 ***	2 585	11 932 ***	2 004
Architecture, génie et services connexes	‡	‡	29 615 ***	1 635	15 166 ***	1 347
Agriculture, ressources naturelles et conservation	‡	‡	9 786 ***	1 852	1 996	1 465
Santé et domaines connexes	‡	‡	26 808 ***	1 257	9 542 ***	1 042
Services personnels, de protection et de transport	‡	‡	9 554 ***	2 571	2 345	1 983
Autres (y compris l'éducation)	‡	‡	17 623 ***	1 572	10 899 ***	1 388
Taille d'entreprise – emploi principal après l'obtention du diplôme						
Moins de 5 employés	‡	‡	‡	‡	‡	‡
De 5 à moins de 20 employés	‡	‡	‡	‡	6 813 ***	921
De 20 à moins de 50 employés	‡	‡	‡	‡	8 685 ***	959
De 50 à moins de 100 employés	‡	‡	‡	‡	9 549 ***	1 021
De 100 à moins de 200 employés	‡	‡	‡	‡	10 148 ***	1 051
De 200 à moins de 500 employés	‡	‡	‡	‡	12 852 ***	1 021
500 employés ou plus	‡	‡	‡	‡	14 019 ***	881
Ordonnée à l'origine	23 473 ***	1 468	21 145 ***	2 495	19 982 ***	2 860

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

‡ ne s'applique pas (variable omise de la régression)

Note : CPE est l'abréviation de la Classification des programmes d'enseignement. Les covariables de régression des modèles 2 et 3 comprennent également l'âge au début du programme, l'année de début du programme et les effets fixes de l'établissement d'enseignement. Les covariables de régression du modèle 3 comprennent également le code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et Fichier des familles T1.

Jusqu'ici, l'analyse a combiné les résultats de toutes les personnes qui ont conservé leur emploi d'étudiant. Aucune distinction n'a été faite entre les emplois d'étudiant qui sont devenus l'emploi principal après l'obtention du diplôme et les emplois d'étudiant qui sont devenus des emplois secondaires. La raison de ne pas faire cette distinction dans les régressions principales, présentées aux tableaux 3 et 4, est qu'il n'est pas toujours possible de recenser les emplois principaux à l'aide de données annuelles. Néanmoins, la distinction est établie dans le tableau 5, qui reprend le modèle 3. Dans la première série de résultats, où les gains de tous les emplois obtenus après le diplôme sont pris en compte, les hommes et les femmes qui ont conservé leur emploi d'étudiant comme emploi principal (d'après les gains annuels), après avoir terminé un programme menant à un baccalauréat, ont enregistré des gains plus importants que leurs homologues qui avaient conservé leur emploi d'étudiant comme emploi secondaire. Dans le cas des hommes, la différence est de 5 136 \$ (statistiquement significative à 1 %) alors que dans le cas des femmes, elle est de 3 719 \$ (statistiquement significative à 5 %).

Tableau 5
Résultats de la régression par médiane, gains deux ans après l'obtention du baccalauréat

	Hommes				Femmes			
	Gains pour tous les emplois après l'obtention du diplôme		Gains pour les emplois principaux après l'obtention du diplôme		Gains pour tous les emplois après l'obtention du diplôme		Gains pour les emplois principaux après l'obtention du diplôme	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Type d'emploi occupé pendant les études de baccalauréat								
Emploi d'étudiant conservé en tant qu'emploi principal après l'obtention du diplôme	11 323 ***	1 243	11 674 ***	1 297	9 406 ***	1 017	9 503 ***	1 140
Emploi d'étudiant conservé en tant qu'emploi secondaire après l'obtention du diplôme	6 187 ***	1 449	137	1 512	5 687 ***	1 079	783	1 211
Emploi d'étudiant non conservé après l'obtention du diplôme	5 227 ***	1 168	5 062 ***	1 219	5 475 ***	962	4 909 ***	1 079
Aucun emploi d'étudiant	‡	‡	‡	‡	‡	‡	‡	‡
Ordonnée à l'origine	15 883 ***	3 754	12 275 **	3 916	21 357 ***	2 812	19 263 ***	3 154

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

‡ ne s'applique pas (variable omise de la régression)

Note : Les covariables de régression comprennent également l'âge au début du programme, l'année de début du programme, les effets fixes de l'établissement d'enseignement et le code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2012.

Source : Statistique Canada, Système d'information sur les étudiants postsecondaires, Fichier de données longitudinales sur la main-d'œuvre et Fichier des familles T1.

On répète ensuite cet exercice en examinant les seuls gains provenant de l'emploi principal après l'obtention du diplôme. Dans ce cas, la conservation d'un emploi d'étudiant comme emploi principal est associée à des gains médians plus élevés que si l'emploi d'étudiant conservé est un emploi secondaire. Chez les hommes, la différence est de 11 538 \$ alors que chez les femmes, elle est de 8 720 \$ (toutes deux statistiquement significatives à 0,1 %). Essentiellement, la conservation d'un emploi d'étudiant comme emploi secondaire a presque le même effet que le fait de ne pas occuper d'emploi d'étudiant, pour ce qui est des gains de l'emploi principal.

Jusqu'à présent, l'approche a consisté de tenir compte des caractéristiques de l'emploi après l'obtention du diplôme. Ceci est dû à l'inclusion de personnes qui n'avaient pas d'emploi d'étudiant. Cependant, lorsque l'on compare les diplômés qui ont conservé leur emploi d'étudiant avec ceux qui n'ont pas conservé leur emploi d'étudiant, il est important de tenir compte des caractéristiques de l'emploi d'étudiant. Ce faisant, la question devient : «Les étudiants gagnent-ils plus après l'obtention de leur diplôme lorsqu'ils conservent leur emploi d'étudiant par rapport à leurs homologues qui occupaient un emploi d'étudiant similaire mais ne l'ont pas conservé après l'obtention de leur diplôme?» Pour répondre à cette question, une analyse distincte a été effectuée exclusivement sur les personnes qui détenaient exactement un emploi d'étudiant, dans laquelle la taille de l'entreprise et l'industrie de l'emploi d'étudiant étaient incluses dans les modèles. Les résultats étaient assez similaires à ceux du tableau 5 et sont disponibles sur demande.

Conclusion

Le fait d'occuper un emploi d'étudiant contribue-t-il à faire progresser une carrière plus tard, tout particulièrement si l'étudiant demeure au sein de l'entreprise après l'obtention du diplôme? La question pourrait être plus pertinente que jamais, car la pandémie de COVID-19 et le confinement subséquent ont donné lieu à des taux de chômage historiquement élevés chez les jeunes personnes au cours des derniers mois. L'étude avait pour but d'évaluer la relation qui existe entre les résultats sur le marché du travail après le diplôme et le type de concordance entre l'emploi d'étudiant et l'emploi obtenu après le diplôme.

L'étude conclut qu'après avoir pris en compte les différences dans les caractéristiques socioéconomiques détaillées (le quintile de revenu parental, le domaine d'études et les effets fixes de l'établissement d'enseignement postsecondaire) et les différences dans les caractéristiques de l'emploi après l'obtention du diplôme (l'industrie et la taille de l'entreprise), deux ans après l'obtention de leur diplôme, les diplômés ayant conservé leur emploi d'étudiant ont gagné 4 918 \$ (hommes) et 2 471 \$ (femmes) de plus que les diplômés n'ayant pas conservé leur emploi d'étudiant, et 10 317 \$ (hommes) et 7 873 \$ (femmes) de plus que ceux n'ayant pas occupé d'emploi d'étudiant. Les diplômés qui ont conservé leur emploi d'étudiant étaient également plus susceptibles de participer à un régime de retraite d'employeur et de payer des cotisations syndicales que les diplômés qui n'ont pas conservé leur emploi d'étudiant ou qui n'ont pas occupé un emploi d'étudiant.

Même si certains étudiants pourraient accepter des emplois alors qu'ils sont aux études pour simplement couvrir leurs frais de subsistance et d'études courants, les résultats mis en évidence dans la présente étude donnent à penser qu'il pourrait y avoir des répercussions à long terme sur leur recherche d'emploi d'étudiant. En effet, le fait d'avoir travaillé au sein de la même entreprise en tant qu'étudiant est associé à des gains plus importants après l'obtention du diplôme, peut-être parce que cette entreprise a eu la chance d'observer la productivité de l'étudiant. En gros, les diplômés, dans ces circonstances, peuvent entamer leur carrière tout en étant avantagés par rapport à d'autres diplômés qui ont également occupé un emploi pendant leurs études, mais dans une entreprise différente après l'obtention du diplôme.

Auteurs

Marc Frenette, Tomasz Handler et Ping Ching Winnie Chan travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, au sein de la Direction des études analytiques à Statistique Canada.

Bibliographie

Card, D., T. Lemieux et W.C. Riddell. 2003. *Unionization and Wage Inequality: A Comparative Study of the U.S., the U.K., and Canada*. Working Paper Series, no. 9473. Cambridge, Massachusetts : National Bureau of Economic Research.

Enseignement coopératif et apprentissage en milieu de travail Canada. 2019. *Définitions relatives à l'AMT*. Disponible au lien suivant : https://cewilcanada.ca/CEWILFR/About_Us/Work-Integrated-Learning/CEWIL-FR/About-Us/Work-Integrated-Learning.aspx?hkey=a8d75bc6-e161-4261-9363-f82159969682 (consulté le 17 mars 2021).

Darch, J. 1995. « Les diplômés des programmes coop ». *L'emploi et le revenu en perspective* 7 (3) : 23 à 27. Produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.

Frenette, M. 2000. « Les employés surqualifiés? Les diplômés récents et les besoins de leurs employeurs ». *Revue trimestrielle de l'éducation* 7 (1) : 7 à 22. Produit n° 81-003-X au catalogue de Statistique Canada.

Frenette, M. 2007. *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 295. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M. 2019. *Obtention d'un baccalauréat d'un collège communautaire : aperçu des gains et perspectives pour les programmes d'études de cycles supérieurs*. Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 428. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M., D. Messacar et T. Handler. 2020. *Pertes de revenu potentielles chez les diplômés de niveau secondaire et postsecondaire en raison du ralentissement économique provoqué par la COVID-19*. Aperçus économiques, n° 114. Produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Galarneau, D., M. Kinack et G. Marshall. 2020. *L'apprentissage intégré au travail pendant les études postsecondaires, diplômés de 2015*. Regards sur la société canadienne, n° 114. Produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Martin, S., et B. Rouleau. 2020. *Exploration du travail, de l'apprentissage et du travail intégré dans l'apprentissage au Canada à partir de l'Étude longitudinale et internationale des adultes*. Série de documents de recherche de l'Étude longitudinale et internationale sur les adultes. Produit n° 89-648-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Rodriguez, C., J. Zhao et S.J. Ferguson. 2016. *La participation des diplômés du collégial et du baccalauréat aux programmes coopératifs*. Regards sur la société canadienne. Produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

Statistique Canada. [Tableau 14-10-0287-03 Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles désaisonnalisées](https://doi.org/10.25318/1410028701-fra). Disponible au lien suivant : <https://doi.org/10.25318/1410028701-fra> (consulté le 17 mars 2021).

Walters, D., et D. Zarifa. 2008. « Earnings and employment outcomes for male and female postsecondary graduates of coop and non-coop programmes ». *Journal of Vocational Education and Training* 60 (4) : 377 à 399.

Wang, S. 2017. *Labour Market Outcome Differences Between Co-op and Non-co-op Graduates*. Direction de la politique économique, document de travail. Ottawa : Emploi et Développement social Canada.